



Pau, le 05 janvier 2024

## **Pour nos salaires, pour nos métiers, pour nos élèves Pour l'Éducation Nationale !**

Notre mobilisation fut massive jeudi 1er février : en France, tous métiers confondus, la **grève** a été suivie par **47 %** d'entre nous dans les lycées et collèges, souvent 60 % dans notre département ; un millier de collègues et citoyen-ne-s a manifesté à Pau, un millier également à Bayonne. C'est clair, nous sommes en colère et déterminé-e-s à faire cesser les politiques régressives. Il nous faut donc poursuivre et amplifier la mobilisation. Pour ce faire, nous appelons à nouveau à la **grève mardi 6 février**, et au-delà à inscrire nos actions dans le temps long de la lutte, condition sine qua non pour obtenir des résultats face à un gouvernement aujourd'hui totalement décidé à maintenir son cap d'austérité budgétaire et de réformes réactionnaires de l'Éducation Nationale. C'est le sens des appels lancés par les **assemblées générales** qui se sont tenues à l'issue des manifestations de jeudi à Pau et Bayonne, et dont nous donnons des extraits ci-après :

### **Salaires, « choc des savoirs » : en grève le 6 février**

Pour gagner, il faut continuer l'action ! Le SNES-FSU appelle à poursuivre et amplifier la mobilisation pour nos salaires et contre le choc des savoirs : soyons en grève le 6 février, menons durant les deux semaines avant les congés d'hiver toutes les actions locales nécessaires à poursuivre mobilisation pour l'École publique au printemps.

### **Appels des AG du 1<sup>er</sup> février 2025 (extraits)**

#### **A Pau**

(...) revendications :

- l'abandon immédiat des réformes imposées par le gouvernement : du lycée, de la voie pro, du collège et ses classes de niveau,
- le rattrapage sur l'inflation et une hausse des salaires,
- l'arrêt des suppressions de postes,
- un véritable statut pour les AESH et les AED.

(Il faut ...) poursuivre et amplifier la mobilisation (...) construire les États Généraux de l'EN des 18, 19, 20 mars, puis une semaine de grève (...) désigner des délégués qui se réuniront le 20 mars à l'issue des 3 jours de grève dans l'EN.

(...) Adopté à l'unanimité des présents.

#### **A Bayonne**

(...) la seule manifestation d'aujourd'hui ne suffira pas (il faut...) informer, mobiliser et agir : agenda de mobilisations, reconduction de la grève, grève de rentrée, réunions intersyndicales à destination des personnels et/ou des parents d'élèves.

Nos revendications (...)

- l'abandon immédiat des réformes imposées par le gouvernement (...)
- la hausse des salaires de l'ensemble des personnels (...)
- l'arrêt des suppressions de postes, un plan de recrutement des personnels nécessaires au bon fonctionnement de l'école publique ;
- un statut d'AED et un statut d'AESH (...)
- des moyens à la hauteur de la tâche de l'inclusion scolaire (...)

(Il faut ...) poursuivre et amplifier la mobilisation, (...) se réunir durant les mois de février et mars en AG de secteurs afin de préparer la grève (...) à partir du 19 mars dont les modalités sont à construire, (...) mouvement : 3 jours d'action, grève reconductible...

## **Salaires, « choc des savoirs » : en grève le 6 février**

**Nous appelons les collègues à se rassembler mardi :**

**A Pau, devant la DSDEN à partir de 10h00**

**A Bayonne, Place de la liberté, à 12h00.**

## **Les retraité-e-s et du SNES-FSU alertent sur l'urgence de défendre la Sécurité Sociale**

Dans l'édito qu'il signe dans le POUR retraités de décembre, Benoît Teste écrit : « Signataire des accords sur la PSC dans la Fonction publique dans le contexte dégradé de mise en place de contrats collectifs à adhésion obligatoire qu'elle rejette, la FSU porte haut son mandat de « 100 % Sécu » en tant qu'il érige au cœur du modèle social la solidarité, dont la solidarité intergénérationnelle, comme principe aussi structurant qu'universel. »

Le secteur des retraité.e.s du SNES-FSU alerte vigoureusement depuis des mois sur les attaques gouvernementales croissantes qui menacent la Sécurité Sociale et ses fondements. Les plus récentes ont atteint les soins dentaires dont le remboursement par la Sécu est passé de 70 à 60 % au 1<sup>er</sup> octobre. Lors de sa conférence de presse du 14 janvier, Macron n'a pas le sentiment de « commettre un crime terrible » en doublant (sans concertation) le montant des « franchises médicales ». C'est pourquoi les retraitées et retraités du SNES-FSU ont proposé à la CAA de Bordeaux du 12 janvier, d'exprimer leur désaccord de principe avec la signature par la FSU des accords sur la PSC dans la Fonction publique. Ce qui a été voté à l'unanimité moins une abstention dans un paragraphe, sous le titre « Protection Sociale Complémentaire », qui se termine par cette phrase : « Pour toutes ces raisons, la CAA de Bordeaux décide de se mandater en faveur d'un vote contre la signature du 2<sup>nd</sup> accord interministériel par la FSU ». Les camarades « actives et actifs » doivent savoir que les retraité.e.s sont exclu.e.s des accords ministériels signés dans un contexte de contrainte par les organisations syndicales. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2025, le coût de l'accès aux soins va brutalement s'alourdir pour les retraité.e.s : elles et ils seront exclu.e.s de la participation de l'État. Si un contrat collectif est signé par l'État avec une « mutuelle » ou une société d'assurances, au jour d'entrée à la retraite, la cotisation passera de 50 % du taux de cotisation d'équilibre à 100 %, puis à 175 % au bout de 5 ans. Une cotisation additionnelle sans contribution de l'employeur sera imposée pour financer un fonds d'aide aux plus pauvres des retraité.e.s. S'il n'y a pas de contrat collectif, ce sera encore pire. Le pouvoir d'achat des pensions baisse, malgré l'augmentation de ce début d'année, loin des 10 % exigés par l'intersyndicale des 9.

## **Comité Social Administratif - Départemental reporté au 14 février 2024 : défendre les conditions de travail !**

Il détermine les **effectifs** prévus pour la rentrée scolaire 2024 et la **Dotation Globale Horaire** allouée à votre établissement à cette date. Il permet de mesurer l'évolution du ratio heures/élèves d'une année à l'autre. Ensuite, les conseils d'administration des EPLE (collèges et lycées) votent des **tableaux de répartitions des moyens disciplinaires respectant les textes réglementaires actuels**, par exemple un fonctionnement avec une heure hebdomadaire de soutien/approfondissement en attendant un futur rétablissement de l'horaire de technologie en sixième.

**Le SNES-FSU appelle donc à voter contre tout TRMD qui ne respecterait pas les textes en vigueur.** Plus fondamentalement, les dotations sont en général insuffisantes à assurer des conditions de travail et d'apprentissage correctes. Il ne faut donc pas hésiter à voter contre.

Sur notre site, une motion nationale à présenter en Conseil d'Administration :

<https://www.snes.edu/article/motion-contre-la-reforme-du-college-en-ca-dhg/>

Continuez de nous faire remonter les informations et problèmes concernant votre établissement.